



Salle du Dauphiné 1190 Route des Alpes - 38260 SAINT HILAIRE DE LA CÔTE
contact@bievre-liers-environnement.fr

Adhérent de FNE Isère et du GRAINE ARA

Saint hilaire de la Côte le 9 novembre 2022

A Monsieur Guy GERIN Maire de LieuDieu
88 montée de l'Eglise 38440 LIEUDIEU France

A Monsieur Antoine ARRIVE Gendarmerie de Saint Jean de Bournay
38440 76, place Louis Montagnat 38440 Saint-Jean-de-Bournay

Objet : affaire dégradation illégale et atteinte à l'environnement sur terrain privé.

Messieurs,

Bièvre Liers Environnement est une association de protection de l'environnement qui intervient sur les communes du territoire de Bièvre Isère Communauté.

En tant que Sentinelles de la Nature de France Nature Environnement nous avons été sollicité par Mme Sandrine Lovero concernant une atteinte à l'environnement et à la nature.

Madame Sandrine Lovero Barnier a porté plainte le 12 juillet 2022 concernant le constat suivant :

- dépôts de déchets types gravas, objets variés
- arrachage de végétation sur une parcelle 40 m
- enfouissement de déchets tout le long de la parcelle
- brûlage de déchets
- carnage effectué par des engins types pelleteuses.

Il est illégal de déposer des déchets en dehors des lieux prévus à cet effet. Des dispositions sanctionnent les dépôts en lieu public ou privé.

Est ce que la personne auteur des dégâts a été avisé des faits qui lui sont reprochés ?

Pouvez vous nous indiquer quelles sont les suites données à ce dossier, en particulier l'enlèvement des déchets et la remise en état du site concerné.

Les démarches de Mme Lovero Barnier restant sans suites, nous espérons avoir de vos nouvelles en retour sur cette affaire.

En espérant Messieurs, de vous lire prochainement, recevez mes salutations distinguées.

Andrée DEMON, Responsable Commission sentinelles de la nature à BLE